F.F.S.R.

FRANCE FORMATION SECURITE REUNION

Centre de formation aux métiers de la sécurité

H0/B0 H0v

EXECUTANT de travaux d'ordre non électrique
Conformément à la norme NFC 18-510

DUREE DE FORMATION :	**NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :**
8 Heures *(Recyclage tout les trois ans)*	Minimum 5 stagiaires maximum 10 par session.

PRE REQUIS :
Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
INTERVENANT :
Moniteur qualifié plus de dix ans d'expériences.
DATES ET HORAIRES :
Les dates et les horaires de la formation sont établis en fonction des dates prévisionnelles mises en place par FFSR.
LIEU :
Dans notre centre de formation à Quartier Français ou dans vos locaux pour une formation de groupe en intra, *si : votre salle est en adéquation avec le groupe.*
LES MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :
Méthode pédagogique 60% de théorie 40% de pratique Moyens techniques : ordinateur et vidéo projecteur, power point et mini film, livret de formation, mallette pédagogique et EPI (équipement de protection individuel)
PRESENTATION DU METIER :
Former et instruire le personnel de l'entreprise désigné sur la conduite à tenir en cas de problème électrique de travaux d'ordre non électrique. L'employeur habilitera le stagiaire suite à cette formation sur les locaux ou machines désignés et ce mettra en conformité conformément au code du travail.

PROGRAMME TYPE DE LA FORMATION

A la fin de la formation vous serez capable de :

1ére partie :

Savoir et savoir faire :

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu, etc…
Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
Décrire le principe d'une HABILITATION.
Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

2eme partie :

Savoir et savoir faire :

Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX.
Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre 0 (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
Appliquer les prescriptions.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

A LA FIN DE LA FORMATION, IL EST REMIS A CHAQUE STAGIAIRE :

- 1 livret pratique (aide mémoire)
- Une attestation individuelle de la formation H0/B0 H0v
- Diplôme

VERIFICATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION :

Epreuve théorique : Savoirs

15 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

Les dangers de l'électricité (4 questions).
Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (6 questions dont 1 question fondamentale).
La limite des OPERATIONS d'ORDRE NON ELECTRIQUE (chiffre 0), (5 questions dont 1 question fondamentale).

Epreuve pratique : Savoir-faire

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :
Savoir reconnaître et repérer un ENVIRONNEMENT ou un local à risque.
Savoir se déplacer et évoluer dans cet ENVIRONNEMENT.
Maîtriser la manipulation du matériel et de l'outillage.
Savoir rendre compte au chargé de chantier.